Mercredi 25.05.11 | 44e année | No 15

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

C'est parti...

Les trois coups ont retenti. Diable, ce n'est pas tous les jours que l'on célèbre ses mille ans. Le ciel est de la partie. Les journées inaugurales ont été magiques. L'arrivée cycliste sur le Premier-Mars, nos Champs-Elysées à nous, a été royale. L'enthousiasme autour des multiples manifestations est contagieux. Le succès est populaire, le seul qui compte. Les habitants redécouvrent que leur ville est belle, qu'ils y jouissent d'une qualité de vie exceptionnelle. Alors que le plateau de la gare a presque achevé sa mue, le secteur dévolu à Microcity commence la sienne. Les réflexions sur la construction de l'agglomération avancent. Peut-être bientôt un casino. La ville bouge. Magie du Millénaire. Les impôts pourraient bientôt baisser. Les comptes 2009 et 2010 ont été bons, comme le seront ceux de 2011. Les rêves les plus fous deviennent possibles. Repenser le centre-ville et, tout particulièrement, son accès au lac. Une ville dynamique, au service des habitants de toute une région.

Sentez-vous, comme moi, cette douce euphorie qui nous enveloppe sensuellement?

Alain Ribaux
Directeur des finances
et du développement économique

L'Airbus A330-300 de Swiss aux couleurs de Neuchâtel s'envole de Cointrin pour New-York. Une belle carte de visite pour une ville millénaire!

Neuchâtel décolle

Alain Ribaux, vice-président du Conseil communal, a récemment baptisé un Airbus A330-300 du nom de la ville de Neuchâtel à l'aéroport de Genève. Cet avion dernier cri de la compagnie aérienne Swiss portera les couleurs de la ville jusqu'en Amérique du nord, en Asie et en Afrique.

Neuchâtel est la 5e capitale romande à donner son nom à un appareil de Swiss. Genève, Lausanne, Fribourg et Sion possèdent déjà «leur» avion. Delémont sera le dernier chef-lieu à voir son nom figurer sur un long-courrier.

Cadeau du ciel

«Le 1000e anniversaire de la ville de Neuchâtel tombe à pic», plaisantait le chef de presse de Swiss. La compagnie a profité de cette opportunité pour baptiser l'un de ses Airbus du nom de Neuchâtel en présence du Conseil communal, du Bureau du Conseil général et de chefs de services. Alain Ribaux a reçu une maquette de l'avion de la part d'Yvan Haralambof, directeur de Swiss pour la Suisse romande. «Cet avion constitue une carte de visite envoyée de Neuchâtel à travers le monde», s'est réjoui le vice-président de la Ville. Après un court trajet en bus, il s'est dirigé sur le tarmac pour dévoiler le nom de «Neuchâtel» fraîchement apposé sur l'appareil. Du haut d'une passerelle, il a arrosé de champagne le fuselage de l'Airbus pour célébrer son baptême.

Economie de kérosène

La flotte de Swiss comporte dix Airbus de type A330-300, dont le «Neuchâtel». Ces appareils de dernière génération bénéficient d'une technologie avancée. Avec une capacité de 236 sièges, ils répondent à de nouvelles normes de confort. Les passagers de classe économique ont plus de place pour étendre leurs jambes et ceux de la business classe peuvent se coucher entièrement. L'utilisation de nouveaux matériaux et de moteurs plus modernes réduit la consommation de carburant par passager. Elle a diminué de 13% par rapport au modèle précédent. Swiss économise plus de 650 tonnes de kérosène par an sur sa flotte d'Airbus A330-300. (ak)

Le Parlement des jeunes invite les voisins à faire la fête mardi 31 mai prochain.

La Ville de Neuchâtel empoigne sans tabou les problèmes engendrés par l'alcool.

Le Musée d'art et d'histoire célèbre les 40 ans du suffrage féminin en Suisse.

Publicité

Pierre Grosjean

24/24

Une équipe de professionnels à votre service

Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER

Rue des Graviers 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier

E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE FCR Fédération des Carrossiers Romands

Achat d'or & vieux Bijoux

Lesunja Orfèvrerie - Créateur de bijoux

Membre de l'association suisse des Horlogers et Bijoutiers à Bern

SERIEUX & COMPETENT

Payement Immédiat

Vous apportez vos vieux bijoux, **montres** ou pièces de monnaies (Vreneli, Napoléon, dollar... etc.), en or ou argent, or dentaire, argenterie, couverts de cuisine poinçonnés 800 ou platine. Tous ce qui est en or, argent ou platine.

Vous recevez 35 à 42 Fr./gr. Or Fin

(Sous réserve de rajustement au prix du jour)

Vendredi 27. Mai à Neuchâtel de 10h - 17h

Hôtel Beaulac, Esplanade Léopold-Robert 2, 2000, Neuchâtel

Attention!!!

Beaucoup d'escrocs se sont actuellement lancés dans l'Achat d'OR. Assurez-vous de vendre vos bijoux aux professionnels uniquement (Par Ex. Créateurs de bijoux, Bijoutiers,... etc.) Méfiez-vous d'annonces et **flyers** contenant seulement un numéro de tel. portable.

Lesunja Créateur de bijoux, rue Josef 77, 8005 Zürich www.lesunja.ch
Tel. 044 381 74 77, P. 076 344 88 02 lesunja@bluewin.ch

Dans ce numéro

Théâtre amateur en fête

Pour ses trente ans, l'Ecole de théâtre du Centre culturel neuchâtelois (CCN) a ouvert ses portes à la photographe Chloé Nicolet-dit-Félix. L'exposition, à voir jusqu'au 30 juin, montre les élèves et les professeurs en plein travail.

Page 5

« Bémol à l'alcool »

Le groupe de travail mis sur pied par la Ville a proposé une série de mesures pour réduire les nuisances engendrées par la surconsommation d'alcool sur la voie publique. Parmi elles figurent des soirées sans alcool et des animations sportives pour les jeunes le samedi soir.

Page 8

Le féminisme à l'affiche

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel consacre jusqu'à fin août une exposition sur les 40 ans du suffrage féminin en Suisse. La socialiste Marie-Antoinette Crelier-Lecoultre a vécu cette époque et nous fait partager ses souvenirs.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 1er juin 2011.

La Fête des voisins débarque pour la première fois à Neuchâtel

La Fête des voisins a pour but de renforcer la cohésion sociale et la solidarité au sein de la population.

Fraterniser avec ses voisins

Le Parlement des jeunes de Neuchâtel (PJNE) met sur pied la première édition neuchâteloise de la Fête des voisins dans le cadre des festivités du Millénaire. Les Neuchâtelois sont invités à organiser mardi 31 mai un repas, une verrée ou une rencontre avec leurs voisins pour partager un moment agréable. Cette manifestation conviviale vise à créer des liens entre les habitants de la cité.

La Fête des voisins est née à Paris en 1999. Cette initiative s'est rapidement répandue dans plusieurs pays européens ainsi qu'en Suisse. Genève, première ville suisse à organiser l'événement, y participe chaque année depuis 2004. Plusieurs communes helvétiques ont pris part à cette manifestation qui a pour but de renforcer la cohésion sociale. En 2010, pas moins de 27 communes ont mis sur pied leur Fête des voisins. Cette année, Neuchâtel vient compléter la longue liste des participants : quelque 36 communes prendront part à la fête.

Des conseils pour une bonne organisation

Les Neuchâtelois qui désirent participer à la Fête des voisins ont la possibilité de s'inscrire auprès de l'Association Fête des voisins Neuchâtel par téléphone au 032 717 74 57 ou via le site Internet à l'adresse www.fetedesvoisins-ne.ch. Les participants pourront se procurer des affiches à mettre en évidence dans les immeubles pour informer les habitants des détails pratiques de leur fête. Ce matériel de communication est disponible auprès de Tourisme neuchâtelois sis à l'Hôtel des Postes à Neuchâtel. Les organisateurs pourront aussi retirer des cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres de leurs voisins. Des informations détaillées sur la marche à suivre et des conseils figurent sur www.fetedesvoisins-ne.ch.

Une coordination assurée par des jeunes

Le PJNE a créé l'Association « Fête des voisins-Neuchâtel » pour faciliter l'organisation de la manifestation. Celle-ci poursuit plusieurs missions telles que la création de liens entre les habitants de la ville. Ses jeunes membres s'engagent également dans le but de tisser des liens avec leurs aînés. L'association - composée en grande partie de membres du Parlement des jeunes – vise le long terme : elle souhaite ancrer la Fête des voisins dans le calendrier neuchâtelois des manifestations incontournables. Les jeunes ont décidé d'organiser l'événement chaque année pour inciter la population à participer.

Concours de photographies

Après la fête, les participants ont la possibilité de partager des photos et des impressions de cette première édition sur www.fetedesvoisins-ne.ch. Un concours récompensera les meilleurs clichés. Un formulaire de transfert de photographies sera mis en ligne sur le site Internet de la Fête dès le 31 mai. Le délai de participation est fixé au mardi 14 juin. Un jury départagera les photos sur la base de deux critères : le respect du concept de la Fête des voisins et le coup de cœur. Le cliché qui illustrera le plus fidèlement le concept de la Fête permettra au lauréat de remporter une BCN Cinécard et un panier garni d'une valeur de 100 francs offert par la Coop. L'auteur de la photo « coup de cœur du jury », lui, recevra aussi un panier garni. (ak)

Inscriptions et renseignements auprès de l'Association Fête des voisins Neuchâtel au 032 717 74 57, à info@fetedesvoisins-ne.ch ou sur www.fetedesvoisins.ch.

La sculpture de Victor Vasarely est de retour sur l'esplanade du Mont-Blanc

Nouvelle carrosserie pour « Tridim »

C'est une entreprise de carrosserie qui a reporté les motifs sur de nouvelles tôles en aluminium.

Déboulonnée en novembre dernier pour un lifting complet, la sculpture de Victor Vasarely orne à nouveau l'esplanade du Mont-Blanc. Elle a été remise en place vendredi dernier, non sans mal, en présence de la directrice de la culture Françoise Jeanneret. La restauration effectuée devrait lui permettre de résister plus longtemps aux intempéries.

L'œuvre du plasticien français d'origine hongroise reconnu comme le fondateur de l'art optique nécessitait une sérieuse réfection. Exposée depuis 1994 près du terminus du Littorail, elle a non seulement souffert de la pluie et du soleil, mais aussi d'actes de malveillance isolés, tels des jets de projectiles.

Après deux rénovations partielles en 2002 et 2006, la Ville a décidé l'an dernier de refaire complètement la coque extérieure de cette sculpture métallique haute de plus de trois mètres, en utilisant, pour la peinture, une technique propre aux carrossiers. C'est ce que proposait le conservateur du département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) Walter Tschopp, en concertation avec un spécialiste de la Haute Ecole des arts de Berne. Deux entreprises de la région ont participé aux travaux.

Pas l'original

Ainsi restaurée, la sculpture, qui représente des feux de signalisation, devrait cette fois résister plus de dix ans aux intempéries. Il ne s'agit toutefois pas de l'original, qui est conservé au MAHN.

« Tridim » est à l'origine une œuvre d'une trentaine de centimètres créée en 1974 par Vasarely et éditée à plus de cent exemplaires pour accompagner la sortie d'une monographie aux Editions du Griffon. La même année, l'éditeur neuchâtelois Marcel Joray en fait exécuter une réplique en grand format par un graphiste et un serrurier de la région et l'offre à la Ville, qui la place devant la gare. C'est la construction du parking qui a nécessité son déplacement. (ab)

Les Eglises s'animent pour une nuit

Dans le cadre du Millénaire aura lieu ce vendredi la Nuit des Eglises. Diverses animations sont proposées par les Eglises et les communautés chrétiennes de Neuchâtel dans une vingtaine de lieux de culte, de Vauseyon à Serrières en passant par La Coudre. Musique, danse, histoire, art, méditation, échanges, jeux : il y en aura pour tous les goûts.

Le coup d'envoi sera donné à 18h30 par un office de Taizé à l'Eglise rouge. A son terme, les cloches de tous les lieux saints sonneront. Parmi les animations proposées, la Collégiale revisitera un siècle de musique sacrée. Au Temple du Bas, les récits de la Bible seront illustrés de manière humoristique et une exposition intitulée « Treize emblemata ou le troisième œil de Farel » se tiendra au sous-sol. Le Temple de Serrières accueillera quant à lui des danses traditionnelles et sacrées. La nuit se clora à une heure du matin par une montée aux flambeaux à la Collégiale pour un moment de prière. Des navettes gratuites sont organisées d'un lieu à l'autre. Programme complet sous www.eren.ch.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Dès le 3 avril, exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 21 août, exposition « Citoyenne suisse. 40 ans et après ? ». Jusqu'au 16 octobre, exposition Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde.

Mardi 31 mai à 12h15, mardi du musée. Exposition « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Visite ciblée par Nicole Quellet-Soguel : image changeante du portrait.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition « Bruits ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition « Sacrée science ! Croire ou savoir… ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition « Mario Botta Architecture et Mémoire ». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Galerie des Amis des Arts (esplanade Léopold-Robert 1a), jusqu'au 29 mai, exposition de 31 artistes. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa et di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 juillet, exposition Marc-Antoine Fehr, natures mortes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.
Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 juin, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix : « Regards sur l'école de théâtre du CCN ». Ouvert du lu au ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 mai, exposition « Histoires en coupé-collé ». Collages de Viviane Cosman. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.
Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), jusqu'au 3 juin, exposition des différents services de la Croix-Rouge Suisse, section Neuchâtel.
Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 2 octobre, exposition Philippe Joset, sculpture.

Conférences

Lyceum Club (rue des Beaux-Arts 11), jeudi 26 mai à 19h30, conférence publique de Thierry Châtelain, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire : « Trésors du patrimoine neuchâtelois et nouvelles technologies ». Prix : non-membres Fr. 12.–; membres du Lyceum Club Fr. 8.–, jeunes en formation, gratuit.

L'actualité culturelle

Père et fille unis pour une belle cause

En collaboration avec la Société de Musique, l'International Inner Wheel Club Boudry-La Béroche organise un récital de flûte et piano, dimanche 29 mai au Lyceum Club.
Inner Wheel soutient l'Association Enfance et Maladies Orphelines dont le but est de soulager financièrement les familles qui ont des enfants atteints par l'une des 7000 maladies orphelines répertoriées par l'OMS.
Dans cet esprit, Anne-Laure (flûte) et Marc Pantillon (piano) offriront la recette du récital de ce dimanche. Ils interpréteront des œuvres de Mozart, Bonis, Debussy, Schumann et Schubert.
Lyceum Club, rue des Beaux-Arts 11, dimanche 29 mai à 17 heures. Entrée libre, collecte. Cette dernière sera intégralement remise à l'Association.

Foire aux monstres

Le Queen Kong Club accueille vendredi et samedi une foire aux monstres qui permettra de découvrir, le temps d'un spectacle, les chefs-d'œuvre de la nature, comme on les appelait dans les années 30. Une réhabilitation de la partie la plus déroutante du cirque pour adultes, entre fascination et émerveillement ! Venez donc découvrir la femme à barbe, l'homme à trois jambes, la femme tronc, l'homme à tête de chien et bien d'autres ! Entrez ! Entrez voir les monstres et trembler. Venez danser avec les clowns, vous faire plumer au poker par Monsieur Vegas, rêver grâce à la diseuse de bonne aventure, boire les potions magiques de la roulotte en regardant l'effeuilleuse…
Case à chocs, quai Ph.-Godet 20, vendredi 27 et samedi 28 mai dès 20 heures. Shows à 21 heures, 22 heures et 23 heures. Entrée: Fr. 10.–.

« Vous avez dit ? »

Le Carpe Dièse Trio invite le public à une heure prometteuse de musique de chambre, dimanche 29 mai au Conservatoire de musique.
Dans ce programme qui s'intitule « Vous avez dit...? » en référence à son caractère imprévisible, le compositeur russe Sergei Taneïev tiendra une place

d'honneur avec deux de ses trois trios à cordes.
Le Carpe Dièse Trio – Jonas Grenier, violon, Céline Portat, alto et Esther Monnat, violoncelle – accueilleront également le compositeur genevois Eric Gaudibert, pour une création intitulée « D'un coup d'aile » qu'il a accepté de leur dédier.
Conservatoire de musique, Espace de l'Europe 21, dimanche 29 mai à 17 heures. Entrée: Fr. 25.–; dès 14 ans, étudiant/AVS Fr. 20.–. Réservations: www.tempslibre.ch

Dans les coulisses de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois

Du théâtre pour amateurs

L'école de théâtre amateur du Centre culturel neuchâtelois (CCN) fête ses trente ans. A cette occasion, la photographe Chloé Nicolet-dit-Félix a suivi les élèves et leurs professeurs de théâtre durant six mois. Elle s'est imprégnée de leurs répétitions pour concocter une exposition de photographies. A découvrir jusqu'au 30 juin.

Chloé Nicolet-dit-Félix a immortalisé les acteurs de l'école de théâtre du CCN.

Chloé Nicolet-dit-Félix a suivi des études d'arts dans une université australienne. En 2008, elle décroche une bourse de la Ville de Neuchâtel pour séjourner six mois à Varanasi. Elle y réalise de nombreux portraits.

Une exposition photographique

« J'ai été émerveillée par la capacité des élèves à se mettre dans un personnage », confie Chloé Nicolet-dit-Félix. La photographe a surtout immortalisé des scènes de répétition. Les élèves de troisième année sont représentés sous la forme de portraits. « Chacun d'eux pose en studio avec un accessoire », précise-t-elle. Ces clichés constituent un clin d'œil à la pièce « Aime-moi por favor » de Lucía Etxebarria préparée par les élèves de dernière année et à voir du 9 au 19 juin. Renseignements sur www.ccn-pommier.ch.

Trente ans de théâtre

L'école de théâtre amateur du Pommier a vu le jour à l'automne 1981. A cette époque, les metteurs en scène François Flühmann, Henry Falik et Gil Oswald dispensaient des cours sur deux ans. Depuis 1990, l'école de théâtre accueille chaque année entre cinquante et septante élèves venus de la région, mais également de Fribourg, Bienne, Berne et Lausanne. Ils sont encadrés par Yves Baudin, Corinne Grandjean, Olivier Nicola, Patrice de Montmollin, Christiane Margraitner, Yannick Merlin et Nathalie Sandoz, professionnels dans le domaine du théâtre.

Un cursus de trois ans

L'école du CCN s'adresse aux amateurs de théâtre dès 16 ans. Les élèves de première année apprennent des techniques de diction et d'interprétation pour se familiariser avec la scène. Un examen final détermine le passage en deuxième année. L'enseignement de deuxième année porte notamment sur la Commedia dell'arte. Une audition publique a également lieu au terme de cet atelier pour évaluer le niveau des élèves. Durant la dernière année, les amateurs créent un spectacle à partir d'un texte classique ou contemporain. Les représentations du spectacle mettent un point final à cette formation. (ak)

Regards sur l'école de théâtre du CCN: du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures au Théâtre du Pommier.

Chronique culturelle

JrT alive

Junior Tshaka et ses musiciens sont bien vivants et ont donné un concert magnifique plein d'émotion samedi soir dans une Case à chocs pleine comme un œuf ! On s'en souvient : un terrible accident de la route au retour d'un concert en novembre dernier avait failli coûter la vie à Nicolas le batteur et Audrey alias Shaina D la chanteuse. Si ces deux là ne s'en étaient pas remis, Junior Tshaka ne serait sans doute jamais remonté sur scène… Aujourd'hui, tout le band a apparemment à nouveau une pêche d'enfer et les retrouvailles avec le public furent joyeuses et pleines de bonnes vibes. C'est tant mieux pour la chanson française car la musique est bonne et Junior Tshaka dit toujours des choses aussi essentielles avec beaucoup de sensibilité et de poésie. Ce mec-là et ses excellents musiciens nous sont nécessaires parce qu'ils rameutent notre conscience un peu ramollie. Et il eût été regrettable qu'un coup du sort nous prive de leur talent ! « La vie ne vaut rien mais rien ne vaut la vie », clame Alain Souchon, cet autre chanteur à texte, s'inspirant de Malraux. JrT and Friends ne diront sans doute pas le contraire !

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

27.–

Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de Nicole Girod

Les Délices du Lou...

Une belle amitié a jailli entre Nicole et Dadou, qui se sont rencontrées sous le soleil de la Dôme provençale, autour d'une bonne table. La première est hôtesse à la «Bergerie du Lou», la seconde est artiste-peintre dans le Jura Suisse. Ces deux talents se sont rejoints pour permettre la réalisation de cet ouvrage, qui compte 22 recettes originales teintées de soleil. Beauté du site, gourmandise et enthousiasme sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos sens.

Ouvrage de 40 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier my 360° SENDme blanc sans filigrane 250 gm², reliure Wiro.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Les Délices du Lou...»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–.**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

Rétrospective Gérard Schneider au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Un enfant du pays méconnu

Dans le cadre du Millénaire, le Musée d'art et d'histoire (MAHN) invite les Neuchâtelois à redécouvrir un de leurs grands artistes: le peintre Gérard Schneider. Sous-titrée « Grands gestes pour un grand monde », l'exposition, à voir jusqu'au 16 octobre, traverse les 70 ans de carrière de cet artiste décédé en 1986, des premières expériences post-cubistes et surréalistes aux monumentales toiles abstraites faites de grands traits et de couleurs vives.

Opus 31 I, 1968 ou l'abstraction lyrique selon Gérard Schneider.

Né en 1896 à Sainte-Croix (VD), Gérard Schneider est «au départ» un artiste neuchâtelois puisqu'il a passé les vingt premières années de sa vie dans la cité avant de partir à Paris, explique le conservateur du département des arts plastiques du MAHN Walter Tschopp. Il acquerra la nationalité française en 1948.

Après des années difficiles traversées grâce à la restauration de tableaux, la consécration vient au sortir de la Seconde guerre mondiale. Avec les autres représentants de la Seconde Ecole de Paris, Gérard Schneider explore alors, dans cette période de reconstruction traversée par d'immenses tensions sociétales, les nouvelles possibilités de l'art abstrait né trente ans plus tôt.

Hostilité féroce

Dans un Paris où règnent en maître Picasso, Braque et Léger, ce nouvel art d'une «audace fabuleuse» se heurte d'abord à une «hostilité féroce» avant de triompher dans les années soixante, explique Walter Tschopp. Gérard Schneider expose en Europe, aux Etats-Unis et au Japon et reçoit plusieurs prix. Avec Hans Hartung et Pierre Soulages, il est considéré aujourd'hui comme l'un des maîtres de «l'abstraction lyrique».

L'exposition – mise sur pied avec les éditions «Expressions contemporaines» d'Angers, qui ont publié en 1998 une grande monographie sur Gérard Schneider – rassemble une soixantaine d'œuvres exécutées entre 1916 et 1986. Le visiteur peut ainsi suivre l'évolution artistique de Gérard Schneider.

Plusieurs visites commentées sont organisées dans le cadre des «Mardis du musée» et diverses ateliers mis sur pied les mercredis pour les enfants. Programme complet sur www.mahn.ch (ab)

La Ville jeune

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), samedi 28 mai (portes à 23h), black disco. DJ Bad Boogaloo. Prélocation Petzi Fr. 10.–/Fr. 5.– avant 23h. www.case-a-chocs.ch

Queen Kong Club (quai Ph.-Godet 20), mardi 31 mai à 22h (portes à 21h30), soirée organisée par Interlope: Gablé. Caen/Iter K/Loaf Recording + After show Vale djset. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Les installations extérieures sont ouvertes au public.
Horaire: 9h-20h (du 15 juin au 15 août: 21h).

Piscine de Serrières
La piscine sera ouverte dès le samedi 28 mai à 9 heures.
Horaire: 9h-19h (du 15 juin au 15 août: 20h).

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Mercredi 25 mai, 18h45, OFS-Stonehage-Lokomotiv Colorix, groupe B.
Lundi 30 mai, 18h45 Medtronic-New Look 91, groupe B.
A 20h15, Casa d'Italia-Philip Morris, groupe A.

Football
Mercredi 25 mai, terrain du Chanet 1, 18h, Xamax-Serrières, M12.
Mercredi 25 mai, terrain naturel Pierre-à-Bot, 17h, Serrières-Foot Erguel, juniors C1.
A 18h45, Serrières-Hauterive, juniors D2.
Mercredi 25 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Serrières II, 2e ligue.
Jeudi 26 mai, terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h15, Espagnol-Le Parc, 3e ligue.
Vendredi 27 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Cornaux, vétérans.
Samedi 28 mai, terrain du Chanet 1, 13h, Xamax-Servette, M14.
A 16h, Xamax-Geneveys-sur-Coffrane, féminine.
Samedi 28 mai, terrain du Chanet 2, 10h30, Xamax-Chaux-de-Fonds, M10.
Samedi 28 mai, stade de la Maladière, 13h, Xamax-Servette, M15.
A 16h, Xamax-SC Kriens, M16.
Samedi 28 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières-Boudry, juniors E1.
A 10h30, Serrières-Bevaix, juniors D3.
A 12h15, Serrières-Bas Lac, juniors D1.
A 13h30, Serrières-Deportivo, juniors C2.
A 16h, Serrières I-Moutier, 2e ligue inter.
A 18h30, Serrières II-Etoile, 2e ligue.
Dimanche 29 mai, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, Helvetia-Centre Espagnol I, 4e ligue.
A 16h, Grpm Asi Serrières-La Chaux-de-Fonds, juniors inters A.
Mercredi 1er juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Béroche, 2e ligue.
Mercredi 1er juin, terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h, Xamax-Bôle, 3e ligue.

Des mesures pour réduire les nuisances dues à la consommation excessive d'alcool

Lutter contre l'abus d'alcool

La Ville de Neuchâtel a créé un groupe de travail pour chercher des solutions face aux problèmes liés à la consommation excessive d'alcool sur le territoire communal. Baptisé « Bémol à l'alcool », ce groupe s'est réuni à quatre reprises entre mars et septembre 2010. Sa mission principale consistait à trouver une série de mesures pour réduire les nuisances engendrées par la surconsommation d'alcool sur la voie publique.

La consommation d'alcool – pour autant qu'elle reste adaptée – s'inscrit dans une longue tradition. La Ville de Neuchâtel, par l'intermédiaire de ses Caves, promeut un riche patrimoine viticole. La consommation de vin ne rime malheureusement pas toujours avec plaisir. Certaines personnes abusent des boissons alcoolisées sur la voie publique : ce comportement nuit aux autres ainsi qu'à leur santé. Dans ce contexte, l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité a décidé dans sa séance du 14 septembre 2009 de constituer le groupe de travail « Bémol à l'alcool ».

Actes de vandalisme

Le site Internet de la Section des infrastructures et énergies www.2000neu.ch répertorie les actes de vandalisme en ville de Neuchâtel depuis 2007. En 2009, pas moins de 108 déprédations ont été dénoncées. Ces dommages ont engendré 122'524 francs de réparation à charge de la Ville. Si ces chiffres n'ont cessé de diminuer durant la période 2007-2009, 121 actes de vandalisme ont été signalés entre janvier et août 2010 pour une facture de 95'617 francs. Aucune information, ni statistique ne permet d'établir si les responsables de ces dégâts étaient alcoolisés au moment des faits. Le Service d'incendie et de secours de Neuchâtel, lui, constate une augmentation du nombre de prise en charge de patients alcoolisés chez les 16-18 ans pour la période 2007-2009.

Idées reçues

« Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas les jeunes qui sont les plus touchés par les problèmes d'alcool ; le risque chronique concerne les personnes de plus de soixante ans », indique Nancy Kaenel-Rossel, assistante administrative en charge du secrétariat du groupe de travail. Les jeunes consomment des quantités excessives d'alcool mais de manière occasionnelle alors que les personnes âgées, elles, boivent régulièrement. La consommation d'alcool varie en fonction du sexe et de l'âge et il est difficile de faire des généralités, ajoute Nancy Kaenel-Rossel.

Mesures concrètes

Le groupe de travail « Bémol à l'alcool » se compose de représentants de différentes institutions de Neuchâtel telles que le Drop'in, le Parlement des jeunes, le Centre neuchâtelois d'alcoologie (CENEA), la police locale et Gastroneuchâtel. Il est co-présidé par les conseillers communaux Pascal Sandoz et Daniel Perdrizat. Les membres du groupe ont émis 36 propositions susceptibles de pouvoir changer le comportement de la population face à la consommation excessive d'alcool sur la voie publique. Parmi ces idées, le groupe a retenu six mesures concrètes.

Que la fête soit belle…

La première mesure vise à vérifier que les adultes qui vendent de l'alcool respectent le cadre légal actuel : les commerçants ne sont pas autorisés à vendre de l'alcool à des jeunes de moins de 16 ans. Le groupe prévoit de mettre sur pied des achats-tests. Une autre mesure concerne le développement de la proximité dans les quartiers. Il s'agit de soutenir les différentes manifestations villageoises pour renforcer la cohésion sociale. Le groupe entend encore proposer de nouveaux espaces de rencontre sans alcool pour les jeunes. En 2010, le Conseil des Jeunes a organisé une fête sans alcool destinée aux jeunes jusqu'à 16 ans à la Case à chocs. « Bémol à l'alcool » voit d'un bon œil l'organisation d'autres soirées dans le même esprit. Le groupe encourage enfin la mise à disposition régulière d'une salle de sport « Midnight Sport » pour que les jeunes, entre 12 et 17 ans puissent se retrouver, faire du sport, danser, dans un cadre adapté à leur âge.

Ces mesures prioritaires seront très prochainement réalisées. La sensibilisation des élèves d'auto-écoles, la mobilisation des parents et le développement de la notion de responsabilité collective font partie des mesures qui seront mises en œuvre dans un deuxième temps. (ak)

Boire du vin devrait rester un plaisir et ne jamais devenir un calvaire.

L'alcool : entre plaisir et dérives

La Suisse pa

La semaine de l'alcool bat son plein. Organisée du 21 au 29 mai dans de nombreuses régions de Suisse par l'Office fédéral de la santé publique en collaboration avec les cantons, les villes et autres organisations spécialisées, cet événement place le thème de l'alcool au centre de plusieurs manifestations dans le but d'inciter au dialogue. Dans notre ville, la Fondation Neuchâtel Addictions, Hôpital neuchâtelois (HNe) et la Ville de Neuchâtel abordent ce thème par le biais de différentes animations.

Le programme national alcool 2008-2012 part du principe que « celles et ceux qui boivent de l'alcool le font de façon à ne nuire ni à eux ni aux autres ». La semaine alcool constitue le premier événement de cette campagne. Elle fait partie d'un projet qui réunit la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche. L'idée consiste à inciter les acteurs

La semaine de l'alcool qui bat son plein, constitue une excellente occasion de briser les tabous qui entourent une consommation excessive d'alcool.

arle d'alcoolisme

locaux à organiser des événements autour de ce thème. Les diverses actions mises sur pied doivent susciter la curiosité et l'intérêt d'un large public. Il s'agit en quelque sorte de briser le tabou qui plane autour de la consommation excessive d'alcool.

Sensibilisation auprès des collaborateurs d'HNe

Hôpital neuchâtelois sensibilise ses collaborateurs à la consommation d'alcool du 21 au 29 mai. Des stands et des animations sont notamment prévus sur les sept sites que compte l'institution. Les collaborateurs de la médecine du travail animeront un stand d'information entre 10h30 et 13h30 à Pourtalès. Les visiteurs auront entre autre la possibilité d'essayer des lunettes à vision déformante pour expérimenter certains effets de l'alcool. Ils pourront également participer à un jeu-concours.

> « La Ville de Neuchâtel a décidé de réunir différents intervenants autour du thème des nuisances dues à l'alcool »

Vaincre sa dépendance

La Fondation Neuchâtel Addictions (FNA) invite la population à découvrir le film « Le dernier pour la route » de Philippe Godeau. La projection aura lieu mercredi 25 mai à 17h30 au cinéma Rex. François Cluzet tient le rôle principal de ce film inspiré de l'ouvrage-témoignage de Hervé Chabalier. Les spectateurs découvriront l'histoire d'un chef d'entreprise qui décide d'arrêter l'alcool. Il prend du recul par rapport à son quotidien. Avec l'aide des Alcooliques anonymes, il se débarrasse de sa dépendance pour repartir sur de nouvelles bases. La Fondation organise également un apéritif avec et sans alcool mercredi 25 mai dès 18h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

Préoccupations des citoyens

L'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité a réalisé un sondage en 2006 auprès de 600 habitants de Neuchâtel. Il en ressort notamment que les attroupements, l'agressivité et l'ivresse sont les raisons les plus souvent invoquées pour caractériser l'insécurité de la gare, des abords des bars et autres discothèques et du centre-ville. Dans ce contexte, la Ville de Neuchâtel a décidé de réunir différents intervenants autour du thème des nuisances dues à l'alcool (voir encadré). Programme complet des manifestations de la semaine alcool sur www.je-parle-d-alcool.ch. (ak)

Table ronde

La Ville de Neuchâtel a organisé lundi soir une table ronde dans le cadre de la semaine alcool organisée par l'Office fédéral de la santé publique. Animée par Philippe Robert, directeur du Lycée Denis-de-Rougemont, cette rencontre avait pour but d'instaurer un dialogue constructif entre les divers invités. Des représentants des commerçants, des jeunes, des transports publics et des tenanciers d'établissements publics se sont exprimés au sujet des nuisances occasionnées par les personnes alcoolisées. Les intervenants ont fait le point sur la situation actuelle de manière à identifier les éléments à améliorer. Ils ont cherché ensemble des solutions pour envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Tribune du Conseil général

Les groupes politiques s'expriment

« N'allons pas alourdir notre train de dépenses de façon durable, car il faudra le ramener à de meilleures proportions très bientôt.» (Jean-Charles Authier, PLR)

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: « Neuchâtel n'est pas à vendre.

Il est des questions qui vont au-delà du politique, du juridique et même de l'aspect comptable des choses. Certaines questions qui se posent à nous sont avant tout éthiques. La reprise du club emblématique de notre ville par un investisseur se targuant de liens étroits avec Ramzan Kadyrov, que nombre d'organisations humanitaires ou de parlementaires fédéraux décrivent comme un « tortionnaire » interroge ainsi au-delà de la simple transaction privée.

De la même manière, les récents propos du Directeur des finances relatifs à une hypothétique vente du Stade de la Maladière au repreneur de Xamax nous ont choqués. Tout d'abord parce que l'impression que donne M. Ribaux en entrant en matière sans sourciller sur la vente de ce bien public est que notre ville, qui fête fièrement son millénaire, serait à vendre, à qui en aurait les moyens.

Au même moment où l'ancien patron du club déclarait, tout en finesse que « lorsqu'on n'a pas d'argent, on se tait » (pour rester plus poli que lui), voici notre chef des finances qui s'empresse, sans concertation aucune, de sauter sur le magot, oubliant qu'il s'agit d'un stade en mains publiques, donc appartenant à la population.

Nous avons donc déposé une interpellation, qui emprunte son titre à Léon Tolstoï, qui écrivait en 1895 déjà que « qui a de l'argent met dans sa poche ceux qui n'en ont pas.» Quelle image voulons-nous donner de notre ville ? Celle d'une cité qui se vend au plus offrant ? Celle d'une commune où être nanti vous assure de pouvoir acheter n'importe quel bien public ? Ou celle d'une ville soucieuse d'une bonne gestion de son patrimoine et consciente de sa mission de collectivité publique ? Nous optons, sans hésiter, pour la troisième. Neuchâtel n'est pas à vendre !»

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider: « Depuis plusieurs années des colonies entières d'abeilles succombent à un mal non identifié. Le phénomène touche autant les Etats-Unis que l'Europe, durant l'hiver 2009/10 de nombreuses colonies ont péri de part et d'autre de l'Atlantique. Si l'on n'arrive pas à mettre un terme à l'hécatombe, on peut s'attendre à terme à des problèmes d'approvisionnement en fruits et légumes. L'appétit de l'humanité pour ces produits est en augmentation et même si le nombre de colonies demeurait inchangé il serait insuffisant pour assurer la pollinisation des plantes. Ce d'autant plus que les autres pollinisateurs, les abeilles sauvages, mouches, scarabées, bourdons, guêpes et papillons sont également en diminution.

Le problème principal réside dans le fait que sur le plan mondial les surfaces agricoles intensives sont en augmentation, ce qui va de pair avec la destruction des milieux naturels abritant les insectes pollinisateurs.

New York, Paris et, plus près de nous, Yverdon, ont déjà encouragé l'installation de ruchers en ville. Les colonies urbaines y prospèrent et produisent du miel de qualité. Ce résultat est dû au fait que dans les villes on utilise aujourd'hui moins de pesticides et que la biodiversité y est encouragée.

Notre groupe demande au Conseil communal de se pencher sur cette question, de favoriser les insectes pollinisateurs, et notamment de faire respecter l'ordonnance fédérale ORRChim qui interdit l'emploi des herbicides sur les routes, les routes d'accès, les chemins, les terrasses et les places de parking.»

Groupe PLR

Jean-Charles Authier: « Nous avons exprimé dans une précédente édition de ce journal notre satisfaction devant la bonne tenue des comptes 2010.

Sachons nous réjouir de la chance qui nous est offerte, et profiter de la période propice qui s'annonce pour 2 à 3 années, si les dieux de l'économie d'abord et ceux du Château ensuite le veulent bien.

Bien sûr, nous ne sommes pas à l'abri d'un retournement de conjoncture ou du départ d'un grand contribuable qui feront que les comptes 2012 n'auront pas une mine aussi réjouissante que ceux-ci. Mais si nous ne tenons pas compte de ces éléments qui dépendent de forces difficilement maîtrisables, notre avenir proche s'annonce du même tonneau que les comptes que nous étudions aujourd'hui.

A partir de 2013 en revanche, nous risquons de danser sur une musique moins entraînante, car il sera difficile d'échapper aux intentions déjà claironnées par l'Etat de cantonaliser les recettes des personnes morales. Notre influence dans la partition qui s'écrit là n'est certes pas négligeable, mais on peut raisonnablement douter qu'une majorité du canton se range à nos arguments.

Notre message est le suivant : faisons bon usage de la manne qui nous est offerte, elle ne durera pas. Et surtout, n'allons pas alourdir notre train de dépenses de façon durable, car il faudra le ramener à de meilleures proportions très bientôt. Nous préférerons plutôt ristourner une partie de ces revenus à ceux qui nous les fournissent – nos contribuables – et demander une diminution du taux de l'impôt.»

A propos...

Le moment est venu

Les Anglais ont inventé le football, les Français l'ont organisé, les Italiens l'ont mis en scène. Et si les Neuchâtelois complétaient ce palmarès ? Placée au pied du mur, l'équipe fanion de notre ville tient un atout de taille dans sa manche pour gagner la finale de la Coupe de Suisse dimanche prochain à Bâle : elle n'a jamais eu l'honneur de rapporter la coupe à Neuchâtel. En cette année du Millénaire, il est temps de mettre un brillant terme à cette malédiction. Abattre la bonne carte au bon moment et les trains de hooligans, les frais de sécurité, les agressions d'arbitres, les tacles assassins et les polémiques de toute nature seront vite relégués aux oubliettes. Magie du sport, miracle du ballon rond ? Seul le football n'a connu ni arrêts, ni reculs. A quoi cela peut-il tenir sinon à la valeur intrinsèque du jeu lui-même, aux émotions qu'il procure ? Qu'on le veuille ou non, le foot est devenu le reflet de notre société, de notre quotidien. Amours, gloire et argent font-ils bon ménage, l'avenir nous le dira. Une seule certitude, le ballon n'est pas payé. C'est pourtant lui qui se prend le plus de coups !

Rémy Voirol

Stage de gravure pour adultes

L'atelier des musées organise un stage de gravure pour adultes le week-end de l'Ascension, **du jeudi 2 au samedi 4 juin** de 11 heures à 12h30 et de 13h30 à 16 heures, au Musée d'art et d'histoire.

Les participants pourront réaliser une eau-forte et une aquatinte, puis s'initier à une 3e technique de gravure à choix ou encore poursuivre leurs recherches personnelles, sous la conduite de France Giovannoni, artiste-graveuse.

Prix : Fr. 215.– pour le stage de trois jours et le matériel. Prévoir des habits peu dommages et possibilité de pique-niquer sur place.

Renseignements et inscriptions à : Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, atelier.musees.neuchatel@ne.ch, site internet : www.atelier-des-musees.ch

La Ville officielle

Votation cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation cantonale sur :

1. la loi du 1er septembre 2010 portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (imposition des personnes morales) ;
2. l'initiative législative populaire cantonale « Pour un nombre approprié de structures d'accueil de qualité » et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'une loi sur l'accueil des enfants (LAE),

le 19 juin 2011

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 20 avril 2011,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance,** dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 19 juin 2011 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 18 juin 2011 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 19 juin 2011 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé,** munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 19 juin 2011, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

c) les étrangères et les étrangers âgés de 18 ans révolus, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 17 juin, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 11 mai 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les lundis des mots

Lundi 30 mai à 18h30 à la galerie YD (rue Fleury 6) : *Rêv'Oh Livre.*

Toute la soirée, dans le cadre du salon de littérature jeunesse, grâce à la lecture des étudiants de la HEP, découverte des auteurs fabuleux, promesse de rencontres magiques et de récits sans fin pour grosses faims littéraires.

Marché

En raison de la Fête de l'Ascension, le marché du **jeudi 2 juin 2011** est supprimé.

Direction de la sécurité

La chronique « passion verte » de...

Le potager du Millénaire

Luc Vincent

Si pour la courte vie d'un homme 1000 ans c'est beaucoup, pour la nature cela n'est pas grand chose ! Faisons un petit voyage dans le temps, pour découvrir ce que l'on trouvait dans un jardin potager du Moyen Âge : choux, raves, bettes, poireaux, oignons. Pour le reste, la cueillette des plantes sauvages apportait un complément.

A cette époque, la nourriture suivait l'échelle des classes sociales, mais comme les gens qui écrivaient ne se souciaient pas du peuple, il existe peu de documents. Les céréales, le pain étaient fréquemment accompagnés de soupe ou de bouillie de légumes, la viande était rare. Durant cette période de l'histoire, c'était les moines qui avaient la connaissance des plantes. Un des premiers ouvrages qui parle des légumes et de leurs propriétés a été écrit par l'abbesse Hildegarde de Bingen, en Allemagne. Si l'on se remet dans le contexte de l'époque, l'imprimerie n'existait pas encore, les livres sur les plantes étaient des copies à la main d'autre copie. Hildegarde a été la première à mettre des remarques personnelles sur la culture et l'utilisation des plantes comestibles et médicinales. C'est aussi dans les monastères que l'on a commencé à vraiment cultiver les plantes potagères et à faire un jardin avec des carreaux de plantes médicinales et de légumes.

Alors prendre le jardin du Palais DuPeyrou pour en faire un potager du Moyen Age, c'est un beau défi ! C'est l'occasion de faire découvrir la diversité des légumes et pour une fois avoir un autre regard et privilégier la richesse des formes et des couleurs.

Mais une surprise nous attendait au départ, la pauvreté des catalogues de graines de légumes ! Pour l'anecdote, nous avons dû acheter des graines en France, pour avoir des anciennes variétés de légumes qui faisaient la réputation des maraîchers suisses !

Mis à part les légumes que l'on pouvait rencontrer à cette époque-là, nous avons planté une grande quantité de plantes aromatiques, car il faut bien penser qu'au Moyen Âge, s'il y avait des épices, ils étaient rares, mais surtout pas à la portée du petit peuple. Alors pour donner plus de goût à leur quotidien, la sauge, la marjolaine, le persil, la coriandre, l'aneth, le thym, le raifort, la ciboulette, la livèche, le carvi, venaient apporter de la saveur.

Bien qu'à cette période le basilic faisait partie des plantes de sorcellerie, on a trouvé intéressant d'en planter 12 espèces, histoire de montrer la richesse des goûts et des couleurs.

Et puis, cela fait plus de 1000 ans que l'on cultive une herbe contemporaine : la trigonelle bleue, que l'on utilise pour fabriquer le fromage schabziger.

Pour terminer, avec une touche « bien de chez nous », comme il n'existe pas de légume typiquement neuchâtelois, nous avons planté quelques plantes d'absinthe et de l'anis vert que l'on n'a pas souvent l'occasion de voir en culture, mais qui rentre lui aussi dans la composition de la recette de la Fée verte.

Lorsque vous aurez vu grandir les choux, les carottes, les céleris et les bettes, rendez-vous cet automne, pour la dégustation d'une soupe du Millénaire.

Jusque là, bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire

Durant son règne sur la principauté de Neuchâtel, entre 1806 et 1813, Alexandre Berthier modernise et développe les voies de communication pour soutenir l'économie du pays. La construction d'un pont pour traverser le ravin de la Serrière est la manifestation la plus visible de cette politique. Le pont Berthier a été aujourd'hui rattrapé par l'urbanisation. Aquarelle d'Alexandre Girardet, 1815 (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Plus d'information sur cette image : www.imagesdupatrimoiNE.ch. Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Quinzaine neuchâteloise

Après une renaissance magnifique en 2010, la Quinzaine neuchâteloise est de retour cette année. **Elle aura lieu du 26 mai au 4 juin.**

Le programme, alléchant, est encarté dans ce journal. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Ce sera la fête du cœur de la Ville de Neuchâtel !

Les commerçants ont organisé de nombreuses animations et la rue du Seyon sera libérée des bus les deux samedis.

La zone piétonne est bien sûr un lieu de délassement, mais c'est aussi le plus grand centre commercial de la région. Venez redécouvrir la diversité de ses commerces, dont bon nombre n'existent qu'au cœur de la ville.

Cours sur l'art du lâcher-prise

Le Docteur Karyn Klapecki donnera un cours d'un jour, **samedi 28 mai de 9h30 à 17h30 à la Salle des Pasteurs** (rue de la Collégiale 3) sur la Méthode Sedona qui traite de l'art du lâcher-prise.

Des exercices simples et efficaces ainsi qu'un matériel abondant et précis amèneront, en toute discrétion, les participants à mieux voir comment appliquer la Méthode aux domaines sensibles de leur vie.

Le cours sera donné en anglais, avec traduction simultanée en français de Norbert A. Martin.

Prix du cours : Fr. 95.–.

Inscription par mail : cours-mai@methodesedona.ch ou par téléphone : N.-A. Martin, 032 725 10 42. Site web : www.methodesedona.ch

Le Sénégal en fête

L'Amicale Sénégalaise de Neuchâtel (ASN) organise une grande soirée culturelle et conviviale, dans le but de récolter des fonds pour des opérations de lutte contre le paludisme, **samedi 28 mai de 18 heures à 2 heures à la Cité Universitaire.**

Le succès rencontré dans les éditions précédentes pousse les organisateurs à poursuivre leur action pour faire connaître le Sénégal dans toute sa diversité et sa richesse et contribuer ainsi à faire tomber les barrières qui peuvent exister dans une société multiculturelle.

La soirée sera riche en saveurs, en couleurs et en sons. Préparez vos papilles et aiguisez vos pupilles !

Entrée libre.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Bureau Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour l'agrandissement de balcons 31, rue Auguste-Bachelin, article 8232 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jacques Haldenwang. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 31 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de la Copropriété des Fahys 161-163, d'un permis de construire pour la fermeture vitrée des balcons 161-163, rue des Fahys, article 9959 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 31 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Gurtner, architecte à Renens (Arcature SA), d'un permis de construire pour la transformation de l'immeuble et l'aménagement d'un casino 14, faubourg du Lac, article 6350 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Barrière de Neuchâtel SA. Les plans peuvent être consultés du 29 avril au 31 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philipp Brühlmeier, architecte à Lausanne (Burckhardt + Partner SA), d'un permis de construire pour la surélévation de bureaux provisoires 111, route de Pierre-à-Bot, article 14126 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Baxter BioScience Manufacturing Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 6 mai au 6 juin 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur François Comte, architecte à Neuchâtel (Fovea architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation, surélévation, démolition partielle et reconstruction des bâtiments 1, rue de la Pierre-à-Mazel et 2, rue de la Maladière, articles 7902 et 11232 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société simple Gerritzen Gueissaz. Les plans peuvent être consultés du 6 mai au 6 juin 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (FK architecture Sàrl), d'un permis de construire pour l'installation d'un ascenseur – adaptation d'un projet sanctionné 5, rue Louis-Bourguet, article 7605 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Antonio Fiorentini. Les plans peuvent être consultés du 6 mai au 6 juin 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis-Krieger, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour la construction d'un cabanon et l'installation d'un monte-personnes 16, chemin de Serroue, article 9313 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Mirko Bozin. Les plans peuvent être consultés du 20 mai au 20 juin 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Vente du Passeport vacances

La vente du Passeport vacances de Neuchâtel et environs aura lieu **samedi 28 mai de 10 heures à 11h30 au Collège de la Promenade.**

Le passeport vacances est vendu au prix de Fr. 50.– par enfant et de Fr. 120.– pour une famille de trois enfants et plus, sur présentation du livret de famille.

Important : les parents se présenteront au point de vente avec le bulletin d'inscription, une photo, une pièce d'identité de l'enfant et la somme nécessaire.

Echos

Lundi 9 mai, le Conseil communal in corpore a participé à la journée de l'Europe du Millénaire.

Samedi 14 mai, le Conseil communal a été représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à l'assemblée suisse des officiers d'Etat civil.

Samedi 14 mai, Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, a représenté les Autorités communales au vernissage de l'exposition « Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde », au Musée d'art et d'histoire ».

Jeudi 19 mai, le Conseil communal in corpore et le bureau du Conseil général ont assisté au baptême de l'Airbus A330-300, dernier modèle de la flotte de Swiss, portant le nom de Neuchâtel, à l'aéroport de Cointrin.

Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à la manifestation marquant le coup d'envoi des travaux du complexe immobilier des Cadolles.

Dimanche, le Conseil communal sera représenté par M. Fabio Bongiovanni, vice-président du Conseil général, à la Fête nationale italienne.

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Gisèle et Jean-Louis Wahler-Biollaz, Josette et Maurice Urscheler-Nydegger à l'occasion du 50e anniversaire de leurs mariages, à Mme et M. Therese et Vinzenz Kösinger-Wicky, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage et à Mmes et MM. Claudine et Philippe Guinand-Elias et Edith et Charles Contesse-Wyss, à l'occasion du 60e anniversaire de leurs mariages.

« Viens boire un pot et prendre ton pied ! »

Dans le cadre des manifestations du Millénaire, les commerçants du centre-ville acceptant le batz organisent une animation autour des poids et mesures :

- jeudi 26 mai de 15 à 17 heures au Chauffage compris
- vendredi 27 mai de 16 à 18 heures chez Garcin Sàrl
- mardi 31 mai de 9 à 12 heures au Marché
- mercredi 1er juin de 15 à 17 heures à la Librairie Payot.

Programme cinéma pour la semaine du 25 au 31 mai

APOLLO 1 032 710 10 33
VERY BAD TRIP 2
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Liam Neeson, Bradley Cooper, Zach Galifianakis.
De Todd Philipps.

APOLLO 1 032 710 10 33
TITEUF, LE FILM – 3D
8e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 13h45.
Acteurs: Jean Rochefort, Maria Pacôme, Zabou Breitman.
De Zep. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33
FAST AND FURIOUS 5
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h15.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin. Dernières séances.

APOLLO 2 032 710 10 33
PIRATE DES CARAÏBES – LA FONTAINE DE JOUVENCE – 3D
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me 14h30.
Acteurs: Johnny Depp, Penélope Cruz.
De Rob Marshall.

APOLLO 2 032 710 10 33
PINA – 3D
8e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr. me au ma 17h45.
Acteurs: Pina Bausch.
De Wim Wenders.

APOLLO 2 032 710 10 33
RIO – 3D
7e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF je au ma 15h15.
De Carlos Saldanha.
Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33
MINUIT À PARIS
3e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h, 18h15, 20h30.
Acteurs: Owen Wilson, Rachel McAdams.
De Woody Allen.

APOLLO 3 032 710 10 33
SOURCE CODE
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Michelle Monaghan.
De Duncan Jones. Derniers jours.

ARCADES 032 710 10 44
PIRATE DES CARAÏBES – LA FONTAINE DE JOUVENCE – 3D
2e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h30, 20h30, je au ma 14h30, ve/sa 23h30.
Acteurs: Johnny Depp, Penélope Cruz.
De Rob Marshall.

BIO 032 710 10 55
LE GAMIN AU VÉLO
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h15.
Acteurs: Cécile de France, Thomas Doret.
De Jean-Pierre Dardenne. Première suisse.

REX 032 710 10 77
LA DÉFENSE LINCOLN
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Matthew McConaughey, Ryan Phillippe.
De Brad Furman.

REX 032 710 10 77
LA CONQUÊTE
2e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF je au ma 17h45.
Acteurs: Denis Podalydès, Florence Pernel.
De Xavier Durringer.

STUDIO 032 710 10 88
L'ARBRE DE VIE
2e semaine. 10 ans sug 16 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: Brad Pitt, Sean Penn.
De Terrence Malick.
Palme d'or du Festival de Cannes 2011.

L'instantané de Stefano Iori...

... Neuchâtel – New York

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Parents-Informations (rue du Tertre 2): permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h, jeudi de 14h à 18h, lundi soir de 18h à 22h, tél. 032 725 56 46, site internet: www.parents-information.ch

Planning familial et centre de consultation de grossesse (rue St-Maurice 4), tél. 032 717 74 35, permanence lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-mail: planning.familial@ne.ch

Pro Infirmis (rue de la Maladière 35), tous renseignements, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70.

Pro Natura Neuchâtel (Hôtel des Associations – rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h, tél. 032 724 32 32.

Pro Senectute (rue de la Côte 48a), service social-animation-formation, tél. 032 886 83 40; service repas à domicile (le matin), tél. 032 886 83 30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 29 mai

Collégiale: di à 10h, culte cantate radiodiffusé avec sainte cène. Pour des raisons techniques, la présence de l'assemblée est requise à 9h30.

Temple du Bas: di à 18h, Thomasmesse «Joie dans la Création – création de la joie». Blue Grass Music par Sylvain et Johan dès 19h, repas canadien. Je à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h, samedi de 11 à 13h (présence et exposition).

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 29. Mai, kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 12h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6ème étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45 messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

imprimerie
messeiller sa

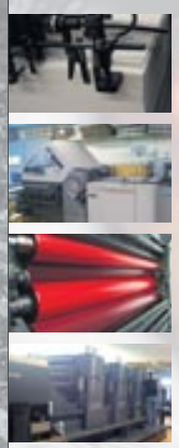

L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

Le Musée d'art et d'histoire célèbre les 40 ans du suffrage féminin en Suisse

Le long combat féministe

Le 7 février 1971, les femmes obtenaient enfin le droit de vote en Suisse, après plus d'un siècle de lutte. Dans une exposition intitulée « Citoyenne suisse: 40 ans et après?» à voir jusqu'au 21 août, le Musée d'art et d'histoire retrace ce long chemin vers l'égalité à travers une sélection remarquable d'affiches, de photos, de coupures de presse et d'archives télévisuelles. Le rôle pionnier joué par Neuchâtel, premier canton avec Vaud à accorder le droit de vote aux femmes en 1959, est mis en lumière. Agée de 80 ans, Marie-Antoinette Crelier-Lecoultre a vécu ce tournant historique. La socialiste neuchâteloise, qui a notamment présidé la Fédération romande des consommatrices et le Grand Conseil au sein duquel elle a siégé huit ans, nous fait partager ses souvenirs.

Marie-Antoinette Crelier-Lecoultre retrace la condition des femmes avant l'obtention du droit de vote

Vous aviez 29 ans lorsque les Neuchâtelois ont accepté de donner le droit de vote aux femmes après trois refus en 1919, 1941 et 1948. Qu'avez-vous ressenti ?

A l'époque, je dirigeais avec mon mari la Maison des jeunes de La Chaux-de-Fonds et j'avais des casseroliers étrangers qui avaient le droit de vote dans la commune. Moi pas et je trouvais cela injuste. Mon salaire, déjà plus petit au départ que celui de mon mari, était en outre versé sur son compte à lui. Je pouvais y avoir accès au moyen d'une procuration, mais je ne pouvais pas avoir de compte à moi. Il n'y avait rien en fait: pas d'égalité, de planning familial et encore moins d'assurance maternité. Les femmes étaient considérées comme des mineures. Au moment où j'ai obtenu le droit de vote, même uniquement dans mon canton, j'ai eu l'impression d'être quand même considérée comme quelqu'un qui avait quelques idées dans le crâne.

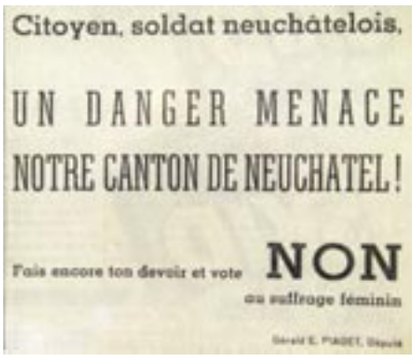

Quelle était la principale crainte suscitée par le suffrage féminin ?

Dans le canton de Neuchâtel, les partis de droite avaient peur que les femmes votent à gauche, car celles qui travaillaient penchaient plutôt de ce côté, surtout à La Chaux-de-Fonds, ville ouvrière. Or au début, ce sont surtout des femmes plus scolarisées que les autres, issues de milieux bourgeois, qui sont allées voter. Cela a pris un certain temps avant que les ouvrières se rendent aux urnes. En fait, le suffrage féminin n'a rien changé du tout à la mainmise de la droite. Les femmes ont peut-être fait basculer petit à petit certaines régions à gauche mais ce n'était pas un raz-de-marée en tout cas.

Les femmes étaient aussi jugées biologiquement inaptes à comprendre la politique…

Cet argument était surtout porté aux Chambres fédérales par le docteur Bircher (l'Argovien Eugen Bircher a siégé au Conseil national entre 1942 et 1955 sous la bannière du PAB, l'ancêtre de l'UDC, ndlr). Il disait que les femmes avaient des cerveaux plus petits que les hommes, qu'elles avaient la maturité d'un enfant et qu'il ne fallait jamais leur donner le droit de vote puisqu'elles étaient par nature incapables de penser comme les hommes. Il y avait d'autres arguments terribles: la femme doit rester au foyer, c'est le mari qui décide de tout… Que penser encore de cette grande affiche noire avec un tape-tapis: veut-elle dire que les femmes doivent dépoussiérer leurs tapis le vendredi pour que tout soit propre le samedi ou qu'elles méritent une fessée parce qu'elles revendiquent le droit de vote? C'est à double sens. Ces affiches sont emblématiques de l'état d'esprit de ces messieurs à l'époque.

En 1971, « ces messieurs » disent finalement oui au droit de vote aux femmes au niveau suisse, douze ans après un premier refus. Comment expliquer cette évolution ?

Plusieurs cantons avaient introduit le droit de vote dans l'intervalle. D'autre part, Mai 68 était passé par là. La parole était débridée: les femmes osaient dire des choses qu'elles taisaient auparavant. Dans ce sillage se crée le Mouvement de libération de la femme (MLF), qui se dit qu'il faut faire une démonstration coup de poing et invite les femmes de Suisse à manifester devant le Palais fédéral en 1969. C'était ma première grande action. Je n'étais pas mobilisée, mais j'ai quitté ma famille pour aller à Berne. Je me suis retrouvée avec 5'000 autres femmes de tous horizons. Deux ans plus tard, on avait le droit de vote. Je pense que c'est ce mouvement un peu radical qui a fait enfin bouger les choses, car cela faisait tout de même cent ans que les femmes s'étaient regroupées en diverses associations pour défendre leurs droits.

Depuis, les femmes ont gagné plusieurs combats, comme l'assurance maternité ou l'IVG, et sont même majoritaires au Conseil fédéral. Le féminisme vit-il ses dernières heures ?

Non. On verra déjà à la fin de l'année si on nous laisse nos femmes au Conseil fédéral. Personnellement, j'en doute. Il ne faut jamais oublier que lorsqu'une femme occupe un poste aussi important, aussi bien dans une entreprise qu'en politique, beaucoup d'hommes pensent encore qu'elles leur prennent leur place. L'égalité salariale n'est en outre pas acquise, sauf peut-être dans les administrations. J'irai dans la rue le 14 juin prochain parce que je n'aime pas les injustices (une journée d'action est organisée

30 ans après le vote de l'article constitutionnel sur l'égalité et 20 ans après la grève des femmes de 1991, ndlr) . Mais cela servira-t-il à quelque chose ? Je me dis que les femmes devraient s'organiser mieux entre elles et faire cause commune sans regarder leur statut social ou leur appartenance partisane. Le conseil vaut aussi pour les jeunes politiciens. Du moment que les finances de la ville de Neuchâtel sont bonnes, pourquoi ne se mettent-ils pas ensemble pour demander un congé paternité ? Si je savais une chose pareille avant de disparaître, je serais vraiment heureuse.

Aline Botteron